



AVIS PUBLIC
OUVERTURE DES BUREAUX ET RENCONTRES DES ÉLUS

Veillez prendre note qu'en raison de l'évolution du contexte épidémiologique et du plan de déconfinement annoncé par le gouvernement, les séances du Conseil municipal ne seront plus à huis clos, à compter du mois de mars.

Celles-ci, se tiendront en mode hybride (présentiel et/ou à distance à l'aide d'un mode technologique) au choix des élu-es, en respect des consignes sanitaires.

Le Conseil continuera de recevoir par écrit les commentaires ou questions des citoyens de la municipalité leur étant adressés, avant toute séance, à l'adresse de la greffière, soit direction@easthereford.ca, mais le public pourra également assister à la séance en respect des consignes sanitaires alors en vigueur. Le nombre maximal de visiteur sera déterminé le jour-même, en fonction de la capacité de la salle et des directives de la Santé publique.

Le télétravail n'étant plus imposé, mais toujours suggéré par les autorités, la population est invitée à communiquer avec la direction soit par courriel ou par téléphone pour effectuer une demande et avant de se présenter au bureau.

Nous vous remercions de votre précieuse collaboration.

Fait à East Hereford, ce 24 février 2022.

Marie-Ève Breton
Directrice générale